Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251217-160AC26-DE

Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - CS 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 9/12/2025

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 32
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de votants : 40
Nombre d'excusés : 9
Nombre d'absents : 0

Présents
BLERUAIS : LECOMTE Maryse BOISGERVILLY : PIEDVACHE Bernard GAEL : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie IRODOUER : BUISSON Alain LA CHAPELLE DU LOU DU LAC : Patrick HERVIOU, BOUILLET Isabelle LANDUJAN : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa LE CROUAIS : CHICOINE Daniel MÉDRÉAC : COLLET Serge, ROUAULT Delphine MONTAUBAN-DE-BRETAGNE : JALU Serge, LE BIAVAN Rolland, GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, VERNEY Thierry MUEL : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie QUEDILLAC : LORAND Hubert ST MALON SUR MEL : LE METAYER Gilles (remplacé par LORAND Joel, suppléant) ST MAUGAN : BONNIN Etienne ST MEEN-LE-GRAND : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, LELU Annette, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe ST ONEN LA CHAPELLE : BOHANNE Jean-François ST PERN : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe ST UNIAC : PASSILLY Karine
Excusés
ROUSSIN Sylvie, TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure, LE FUR Christine, BRICHE Fabien, URVOY Karine, PEILA-BINET Carine, DIVET Anne, LAYEC Marianne
Absents
Pouvoirs
ROUSSIN Sylvie à PIEDVACHE Bernard, PEZZOLA Marie-Laure à BUISSON Alain, LE FUR Christine à LE BIAVAN Rolland, BRICHE Fabien à GUEE Madeleine, URVOY Karine à DESPRES Joseph, PEILA-BINET Carine à LORAND Hubert, DIVET Anne à GLOTIN Michel, LAYEC Marianne à BOHANNE Jean-François

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251217-160AC26-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025	DELIBERATION N° 2025/160 /ViM
FINANCES	Rapporteur : Joseph DESPRES

ATTRIBUTIONS COMPENSATOIRES 2026

Vu l'art. 1609 nonies C du Code des Impôts ;
Vu les statuts de la communauté de communes ;
Vu la délibération 2021/166/MaL du 14/12/2021

Monsieur le Vice-Président en charge des finances expose les montants définitifs des attributions de compensation de l'année 2025 et les montants provisoires pour l'année 2026 :

COMMUNES	AC DÉFINITIVES 2025	AC PROVISOIRES 2026
BLERUAIS	1 473.06 €	1 473.06 €
BOISGERVILLY	58 113.52 €	58 113.52 €
GAEL	48 704.21 €	48 704.21 €
IRODOUER	-457.25 €	- 457.25 €
LA CHAPELLE DU LOU DU LAC	31 342.28 €	31 342.28 €
LANDUJAN	13 793.88 €	13 793.88 €
LE CROUAIS	4 411.36 €	4 411.36 €
MEDREAC	112 728.92 €	112 728.92 €
MONTAUBAN	1 010 262.80 €	1 010 262.80 €
MUEL	19 906.05 €	19 906.05 €
QUEDILLAC	47 169.67 €	47 169.67 €
ST MALON SUR MEL	1 565.17 €	1 565.17 €
ST MAUGAN	-1 831.95 €	-1 831.95 €
ST MEEN LE GRAND	517 723.46 €	517 723.46 €
ST ONEN LA CHAPELLE	17 181.00 €	17 181.00 €
ST PERN	235 473.89 €	235 473.89 €
ST UNIAC	11 420.84 €	11 420.84 €
TOTAL	**2 128 980.91 €**	**2 128 980.91 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **FIXE les attributions de compensation provisoires 2026 telles exposées ci-dessus**
- **DIT QUE sans réunion de la CLECT avant le 30 octobre 2026, ces montants seront réputés définitifs**
- **AUTORISE le président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un. e des vice- président.e.s délégué.e.s, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Secrétaire de séance,
POCHON Yvane

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 18/12/2025
Qualité : PRESIDENT